

From: Jean Goulet Jean.Goulet@USherbrooke.ca

Subject: Re: Ajustements salariaux rétroactifs

Date: 24 November 2020 at 9:05 PM

To: Patrick McDonald Patrick.McDonald@USherbrooke.ca, Dominique Dorion Dominique.Dorion@USherbrooke.ca

JG

Bonsoir messieurs

Voici la cédule de rétro la plus serrée que nous pouvons faire avec les ressources que nous avons et les obligations légales. Ça peut changer mais ce serait surprenant.

Chaque rétro occupe deux périodes de paie. Décembre est occupé par les paies des fêtes. Nous aurons aussi les relevés fiscaux à produire en février. Nous ne savons pas encore avec précision quels relevés nous serons tenus de faire pour les T2200 pour le télétravail.

21 janvier et 4 février SEESUS

1 et 15 avril SAREUS

29 avril et 13 mai APPFMUS

Ensuite APECFMUS et l'ensemble du personnel non syndiqué. Dernière rétro le 8 juillet pour eux.

Voilà.

--

Jean

De : appfmus-med <appfmus-med@usherbrooke.ca>

Envoyé : 24 novembre 2020 10:46

À : vrrh <vrrh@usherbrooke.ca>

Cc : Patrick McDonald <Patrick.McDonald@USherbrooke.ca>; Dominique Dorion <Dominique.Dorion@USherbrooke.ca>

Objet : Ajustements salariaux rétroactifs

Monsieur le vice-recteur,

L'APPFMUS et la direction de la FMSS vous ont demandé à plusieurs reprises quand nos professeures et professeurs allaient recevoir les ajustements salariaux et les paiements rétroactifs auxquels elles et ils ont droit.

Vous nous avez assuré du suivi du dossier, mais à notre grande surprise, un représentant des RH nous affirmait la semaine dernière que les ajustements ne se feraient probablement qu'au trimestre d'hiver 2021. Vous comprendrez qu'une réponse aussi vague nous laisse perplexes, d'autant plus qu'à la fin ce trimestre (fin avril), le protocole aura été signé depuis... 7 mois et demi.

Afin de ne pas ébranler inutilement la confiance de nos porteurs de mission, nous vous proposons d'établir une date butoir ferme pour le versement de la rétro à notre corps professoral – de préférence après un maximum de 5 mois, ce qui est un délai plus que raisonnable, et qui nous amènerait au début février 2021.

Salutations,

Patrick McDonald –Président, APPFMUS
Dominique Dorion – Doyen, FMSS